Audouin

ADRESSE

DES CITOYENS DE LA SECTION DE LA FONTAINE-DE-GRENELLE, A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

12 Juin 1792, l'an quatrième de la liberté;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Cou FRC 6580

LEGISLATEURS,

Vous nous avez montré le précipice que l'on creusoit sous nos pas; vous avez appelé pour nous aider à le combler, nos frères des Départemens. Déja, de tous les points de l'empire, l'on répond à vos cris : pourquoi faut-il que cet accord soit troublé par ceux-là mêmes qui devoient le favoriser? Les malheureux, sur la foi des sermens, ont voulu tromper notre crédulité! ils ont

Mz W 12803

essayé d'étouffer la voix de ceux qui seuls ici ont le droit d'exprimer la volonté nationale : qu'ils soient punis !

Nos frères du bataillon des Petits-Augustins, viennent d'instruire les citoyens composant l'Assemblée générale de la Section de la Fontaine-de-Grenelle ; ils viennent de les intruire de l'outrage fait à leurs Représentans : au récit de cet attentat, tous ont frémi d'horreur ; et tous à l'envi se précipitent vers vous, pour vous exprimer l'indignation dont ils sont pénétrés.

Législateurs, si vous aviez quelques doutes sur l'utilité de la mesure que vous avez adoptée, la hardiesse des hommes que nous désavouons, les détruiroit tous.

Eh ! quand les êtres les plus pervers infestent Paris, pourquoi les meilleurs citoyens ne s'y coaliseroient-ils pas ? N'est-il pas temps d'opposer la vertu au vice ? et le froid et dangereux égoïsme ne doit-il pas enfin faire place au plus ardent patriotisme ?

Si nous n'avions à combattre que des ennemis connus, si nous étions assurés de trouver cette loyauté, cette franchise, qui sied au courage et fait souvent mêler les larmes du vainqueur au sang des vaincus, nous combattrions avec moins de peine ; du moins nous n'aurions pas à ajouter à la haine que nous inspirent les instrumens du despotisme ; nous n'aurions pas à ajouter le mépris qui, de tous les sentimens, est le plus pénibles aux grandes ames ; et si tel étoit notre sort, qu'il nous fallût périr sous le fer d'un ennemi digne de nous, la mort alors, la mort seroit pour nous un malheur, et non pas une honte.

Mais quand on porte un cœur déchiré par le

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

tourment de la haine, et la soif de la vengeance; quand on souffre pour en étouffer les mouvemens, quand on n'en retarde l'explosion que pour la rendre plus désastreuse ; quand tous les vœux, tous les sentimens sont pour la destruction de l'ennemi que l'on flatte, que l'on caresse, et qu'alors on est encore assez lâche pour ne pas même oser paroître méchant ; cette scélératesse provoque la haine, et appelle la vengeance de tous les hommes vertueux ; cette monstruosité avilit la nature; elle outrage le Ciel : il faut en bannir de la terre jusqu'aux traces ; elles souilleroient l'air que nous respirons ; elles contrasteroient trop avec nos vertus.

Qu'ils viennent donc, qu'ils viennent nos frères des Départemens ! nos cœurs les appellent; la loi leur commande de ne pas résister: qu'ils viennent ! Que dans les douces étreintes qui vont nous réunir, nous puissions nous communiquer tous les sentimens divers qui embrâsent nos ames ! Que nos larmes du moins puissent leur dire : « Amis, » lorsque l'aurore de la liberté éclaira nos murs, » vous vîntes y jurer de vivre et de mourir avec » nous. . . . » Eh bien ! l'heure de remplir vos sermens vient de sonner : nous vous demandons tout le sang que vous promîtes à la Patrie. . . . Voilà nos femmes, nos pères, nos enfans : comme nous, vous êtes fils, époux et pères : serrez dans vos bras tout ce qui nous attache à la vie. Songez, songez bien que nos succès assureront leur bonheur et notre liberté, comme des revers leur donneroient l'esclavage, et à nous la mort. Allez, amis, allez : que ce souvenir soit présent à vos esprits dans les camps, au combat, par-tout ; et par-tout vous triompherez.

686

Législateurs, si notre devouement à la loi n'étoit le premier sentiment qui nous anime ; si ce sentiment ne remplissoit nos ames tout-entières, il nous resteroit bien encore un vœu à former : celui que vous exprimoient hier nos frères du fauxbourg Saint-Antoine. Nos amis des troupes de ligne n'auront-ils point de témoins à ce spectacle national ? Sans doute, il ne faut pas affoiblir nos forces aux frontières ; mais nous aurions pu peut-être, nous aurions pu aller remplacer momentanément ceux que vous auriez appelés dans nos foyers ; et ce mouvement, en portant dans nos murs tout le courage des camps, et dans les camps toutes les vertus des villes, auroit électrisé tous les cœurs français.

C'est un regret que les citoyens de la section de la Fontaine-de-Grenelle déposent avec confiance dans le sein des Pères de la Patrie : néanmoins, soumis à vos Décrets, ils font ici le serment de n'avoir jamais d'autre volonté que celle de la loi, et de périr tous, s'il le faut, pour son exécution.

Navier Audouin, aumônier de la garde nationale, et électeur de Paris, orateur de la députation.

Suivent les signatures, au nombre de 125.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.